



## Lignes de Financement (LoF)

**Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD)**  
*Membre du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)*

**Octobre 2014**



# Table des matières

---

- Concept de la « Ligne de Financement »
- Sélection des Institutions financières
- Préceptes de base de la finance islamique
- Modalités de base
- Décaissements
- Les deux formules de financement

1

## Concept de la « Ligne de Financement »

---

# Le Concept de la « Ligne de financement »

---

Les entreprises privées, y compris les PME, sont reconnues dans le monde entier comme étant un important moteur de la croissance, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté.

La SID apporte un appui au développement du secteur privé dans ses pays membres, par l'octroi de lignes de financement à des institutions financières (IF) locales pour leur permettre de faire des investissements compatibles avec la Charia dans le secteur privé et les SME.

# Sélection des Institutions Financières (IF)

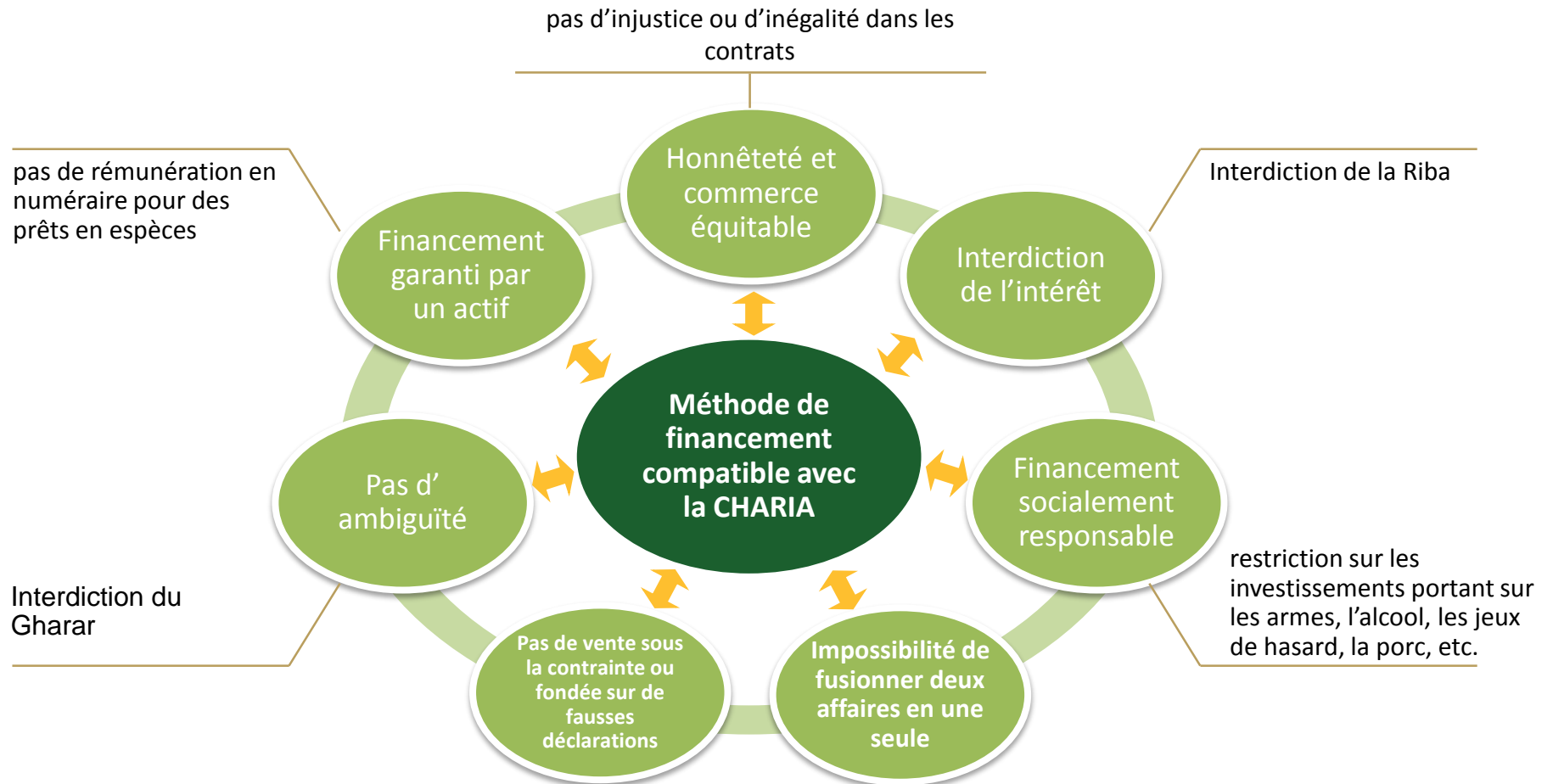
L'évaluation se fonde en priorité sur :

- L'économie du pays et l'environnement des activités de l'IF
- L'efficacité de la réglementation locale
- La performance financière
- Le profil de risque et la gestion du risque
- L'actionnariat et la gouvernance d'entreprise
- La qualité de la gestion
- La taille – la forme – la stratégie
- L'importance au sein du secteur financier local (position sur le marché)
- L'expérience du financement d'entreprises privées et de PME
- L'expérience de la gestion d'autres 'Lignes de financement'
- La disponibilité à introduire des produits de la banque islamique

Capacité d'absorption et mode de facturation fondée sur le modèle d'évaluation du risque de la SID :

- Basé sur les directives de Bâle les plus récentes
- Evalue :
  - La performance financière (ratios de rentabilité, croissance, liquidité et efficacité).
  - Structure et adéquation du capital (Ratio BRI).
  - Qualité de l'actif.
  - Solidité des provisions.
  - Viabilité des financements / Stratégie de financement.
  - Rôle et qualité de la Gestion.
  - Rôle de l'IF dans le système financier local.
  - Note/classe l'IF en fonction des limites d'exposition

# Principes de base de la Finance Islamique



Source: KFHR

# Modalités de base

- **DEVISE** : Dollar Etats Unis ou Euros pour les décaissements et remboursements
- **MODE DE FINANCEMENT**: Mourabaha (vente différée sur la base du coût assorti d'un bénéfice) et Ijarah (crédit-bail compatible avec la Charia)
- **MONTANT DE LA LIGNE DE FINANCEMENT**: Fonction du résultat de l'évaluation de l'IF
- **DUREE**: 4-5 ans, y compris une période d'exécution de 6 mois
- **DELAI DE GRACE** accordé: max 6 mois
- **FACTURATION** (taux de marge SID): à définir au cas par cas
- **MONTANT UNIQUE PAR PROJET** : fixé individuellement mais peut représenter jusqu'à 40% du montant du financement
- **PAS DE PLAFONNEMENT** du taux de marge appliqué au Client
- **PENALITES DE RETARD DE PAIEMENT** applicables mais à verser à un organisme caritatif à désigner par la SID

# Décaissements

---

- Les décaissements sont opérés une fois que les conditions préalables ont été satisfaites
- Ils sont effectués uniquement en Dollar des Etats Unis
- Les fonds sont transférés directement au fournisseur ou via le compte de l'IF après réception d'une demande de décaissement provenant de cette dernière
- L'IF dispose de 5 jours ouvrables bancaires pour effectuer le reversement au profit du fournisseur
- Les paiements en faveur du fournisseur peuvent être effectués directement ou par le biais de lettres de crédit



# Les 2 formules de financement

## A. Mourabaha Direct

- Convient particulièrement pour les banques conventionnelles qui ne peuvent intervenir dans l'échange d'actifs corporels.
- La SID achète puis revend les actifs directement au client (entreprise privée).
- L'IF agit en tant que mandataire de la SID moyennant une commission.
- L'IF apporte à la SID la garantie de remboursement du client.
- Le Client est autorisé à acheter les biens pour le compte de la SID.

## B. Mourabaha à deux étapes

- Convient aux banques islamiques, aux sociétés de crédit-bail et aux sociétés financières.
- La SID achète les biens et les revend à l'IF – l'IF est une cliente directe de la SID.
- L'IF revend ou loue les biens à ses clients à ses propres conditions.
- L'IF est autorisée à acheter des biens pour le compte de la SID.

## A. Mourabaha Direct - Rôles de l'Institution Financière et du Client

### Rôle de l'Institution Financière

#### *Tel que défini dans le Contrat Wakala*

Identifier et évaluer les clients et les projets

Etablir la documentation juridique (Mourabaha/accord de vente)

Garantir le remboursement intégral de la SID par le client

Demander à la SID d'effectuer le paiement en faveur des fournisseurs (via l'IF ou directement)

Assurer le suivi de la mise en œuvre du projet et établir un rapport relatif au projet

S'assurer que le client effectue les versements en temps voulu

### Rôle du Client

#### *Selon les dispositions de l'Accord de Mourabaha direct/Ijarah*

Acheter et prendre livraison des actifs pour le compte de la SID

S'engager à acheter des biens auprès de la SID (Promesse d'achat)

S'engager à respecter les modalités de paiement préalablement fixées

Effectuer en temps opportun les versements dans les comptes-séquestres de la SID

***Dans le cadre du Mourabaha à deux étapes, l'IF agit en tant que client de la SID et assume le rôle décrit ci-dessus***

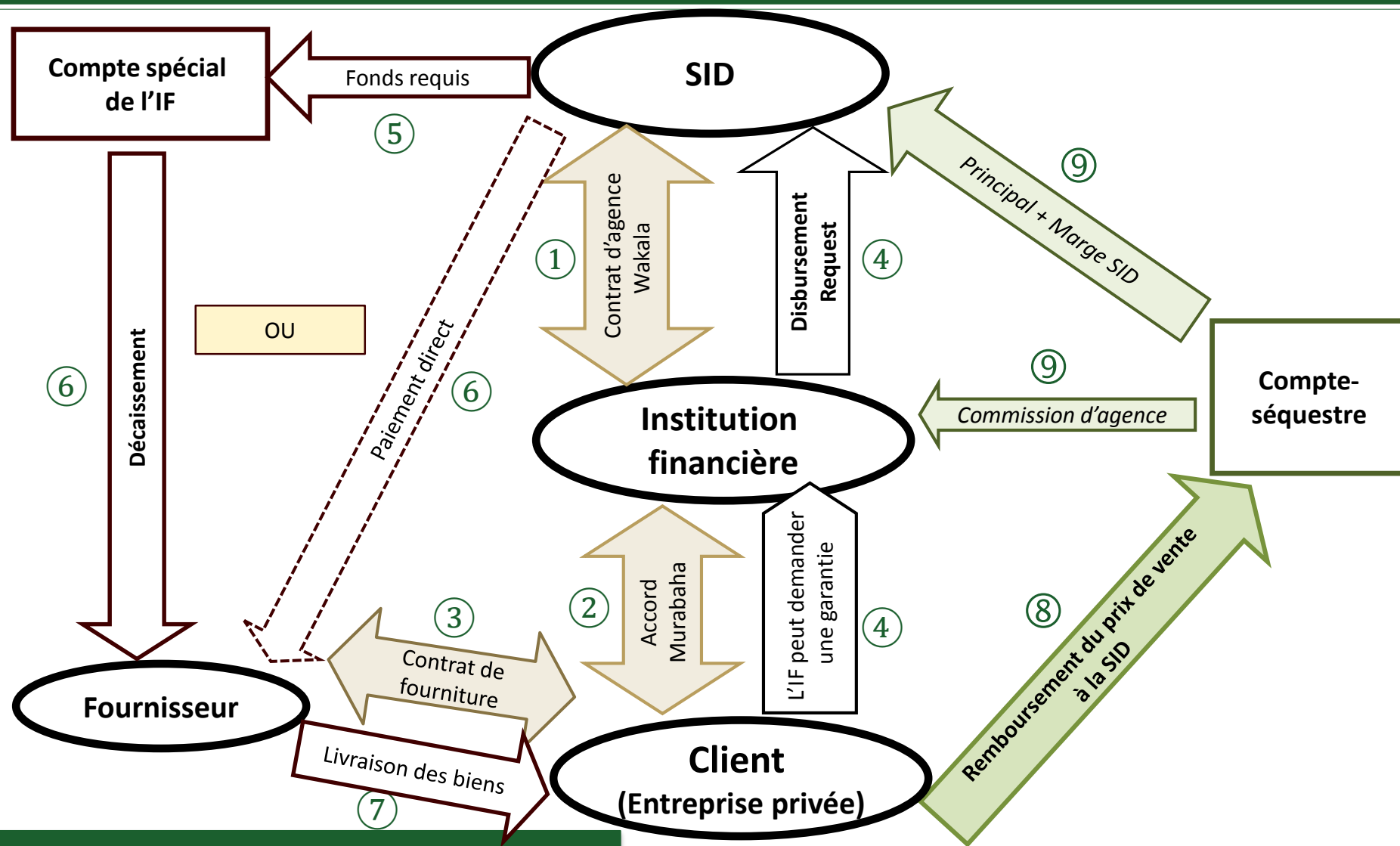
## A. Mourabaha Direct – Mécanisme (pour les IF conventionnelles)

---

1. La SID et l'IF signent un contrat portant sur une ligne de financement (LOF) assorti des points suivants:
  - a) Un contrat d'agence autorisant l'IF à sélectionner et évaluer des projets de PME éligibles (Clients), établir et signer une Convention de Financement Mourabaha (CFM) en tant qu'agent de la SID et pour son compte.
  - b) La facilité est utilisée intégralement par l'IF durant la période d'exécution (exemple 3 à 6 mois).
2. Après sélection d'une PME éligible, l'IF signe, pour le compte de la SID, une CFM avec le Client, permettant ainsi à ce dernier de signer le contrat de fourniture pour le compte de la SID.
3. L'IF adresse une demande de décaissement dûment remplie à la SID (accompagnée des pièces annexes). En retour, la SID transfère les fonds requis à l'IF qui est tenue de les transmettre aux fournisseurs dans un délai maximum de 5 jours. Si l'IF en fait la demande, la SID peut transférer directement les fonds aux fournisseurs.
4. Le Client réalise l'achat des actifs puis, en qualité d'Acheteur, envoie une "Offre d'Achat" à l'IF. A son tour, l'IF lui envoie, pour le compte de la SID, une "Acceptation de vente", ce qui permet de boucler l'opération de Mourabaha.

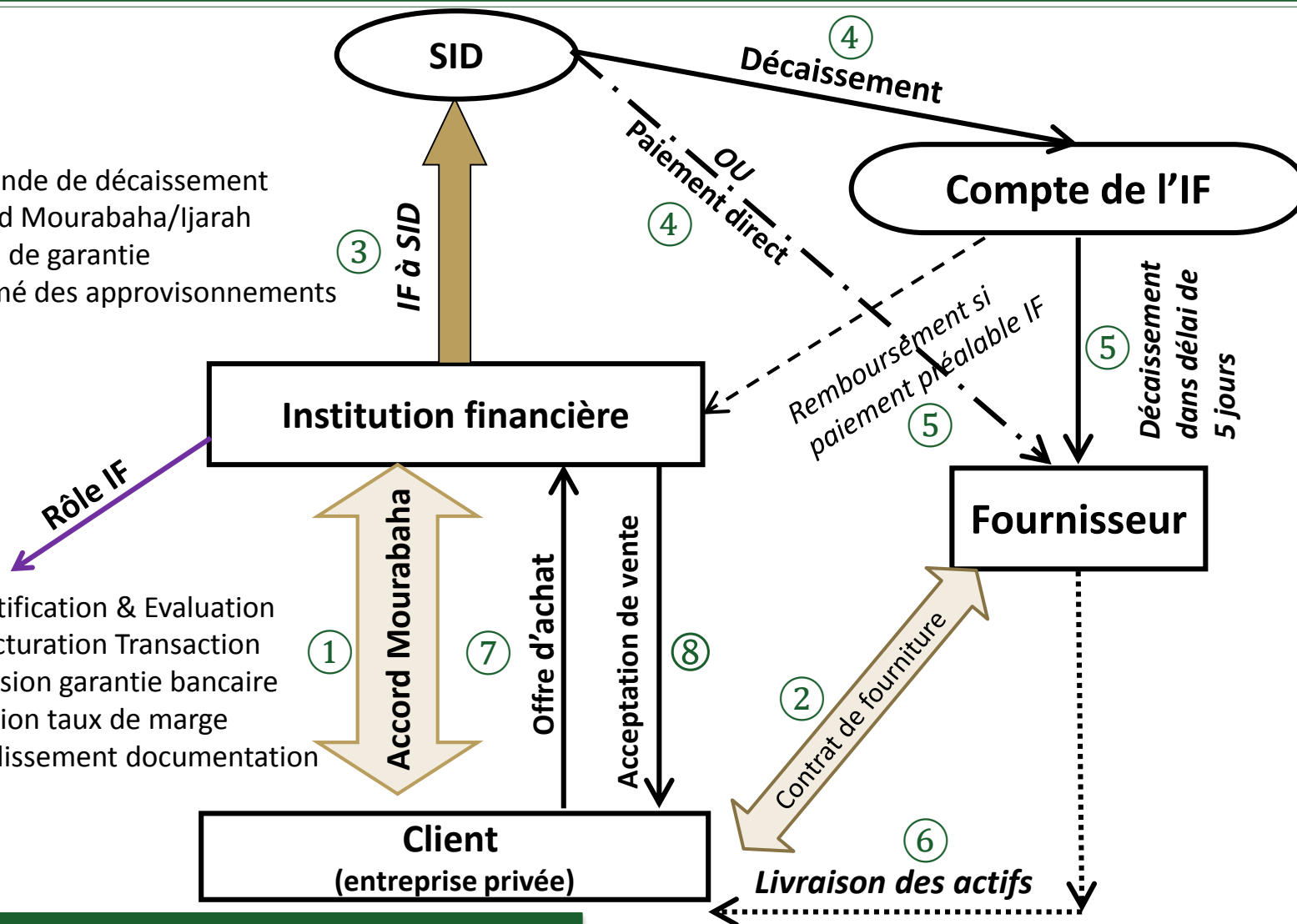
*Les étapes 2 à 4 sont reprises jusqu'à l'utilisation intégrale du montant de la facilité.*

# A. Mourabaha Direct – Structure



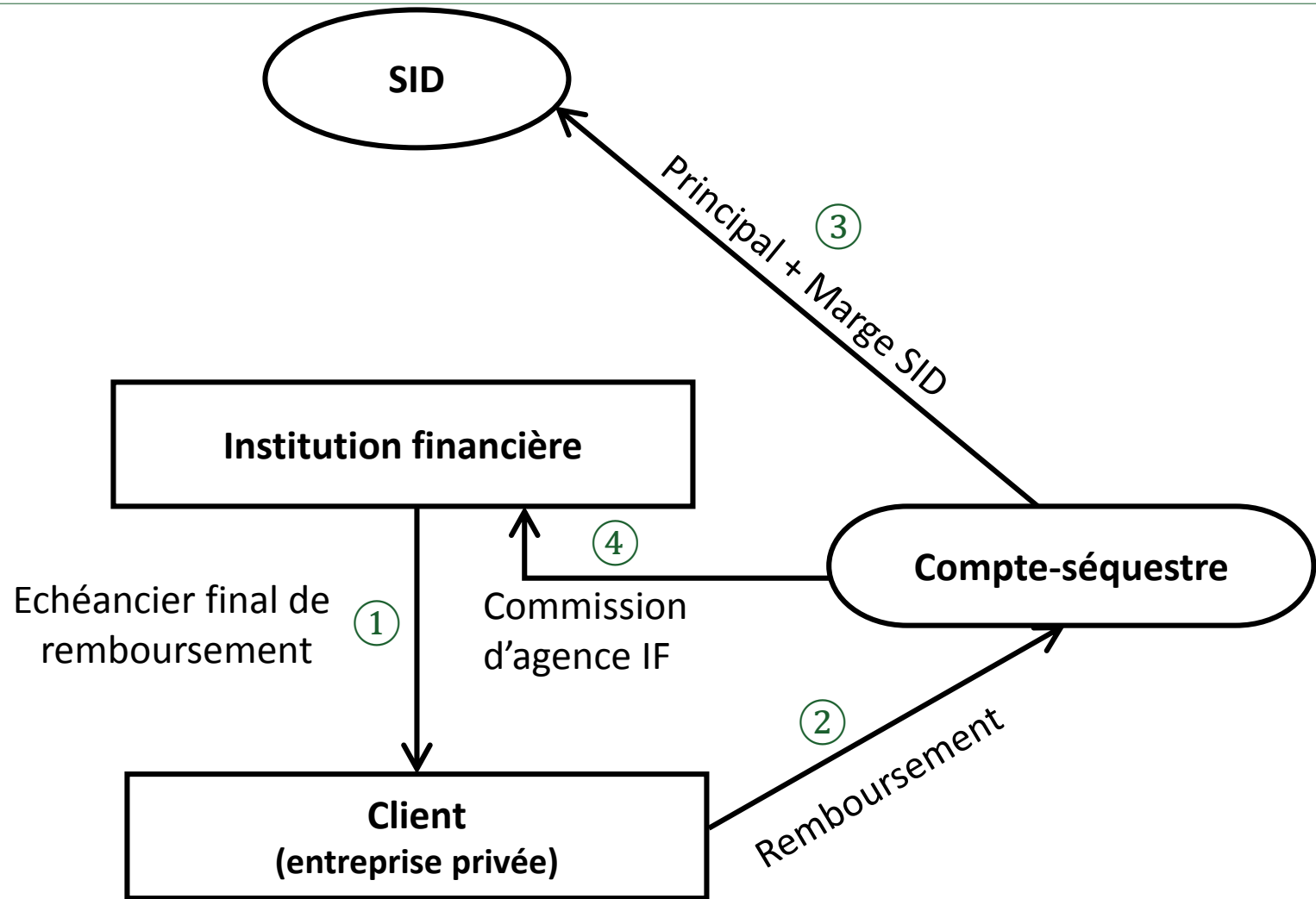
# A. Mourabaha Direct – Décaissement

- Demande de décaissement
- Accord Mourabaha/Ijarah
- Lettre de garantie
- Résumé des approvisionnements



1. Identification & Evaluation
2. Structuration Transaction
3. Emission garantie bancaire
4. Fixation taux de marge
5. Etablissement documentation

# A. Mourabaha Direct – Remboursement



## B. Mourabaha à 2 étapes – Mécanisme (pour les IF islamiques, Sociétés crédit-bail et sociétés financières)

---

1. La SID et l'IF signent un contrat portant sur une ligne de financement (LOF) avec:
  - a. Une Convention de Financement Mourabaha (CFM). L'IF utilise l'intégralité de la facilité durant la période d'exécution (exemple, 3 à 6 mois).
  - b. L'autorisation donnée à l'IF de sélectionner et d'évaluer des projets de PME éligibles (Clients), d'établir et signer la documentation requise, y compris un contrat de fourniture, en qualité de mandataire agissant pour le compte de la SID.
2. Après sélection de la PME cliente et établissement de la convention de financement entre l'IF et le Client, l'IF rédige et signe le contrat de fourniture pour le compte de la SID.
3. L'IF transmet une demande de décaissement dûment remplie à la SID (avec les pièces annexes). A son tour, la SID procède au transfert des fonds requis en faveur de l'IF, à charge pour cette dernière d'effectuer le reversement au profit des fournisseurs dans un délai maximum de 5 jours. Sur demande de l'IF, la SID peut effectuer directement les décaissements au profit des fournisseurs.
4. L'IF réalise l'achat des actifs puis, en tant qu'Acheteur, transmet une "Offre d'achat" à la SID. Cette dernière lui envoie en retour une "Acceptation de vente" ce qui met un terme à la transaction Mourabaha.
5. L'IF, à présent propriétaire des actifs, a la possibilité de les vendre/louer à tout client éligible, à ses propres termes et conditions.

*Les étapes 2 à 5 sont reprises jusqu'à l'utilisation intégrale du montant de la facilité.*

## B. Mourabaha à 2 étapes - *Rôles de l'Institution Financière*

### Rôle de l'Institution Financière

#### *Selon les dispositions de l'Accord de Mourabaha*

Acheter et prendre livraison des actifs pour le compte de la SID

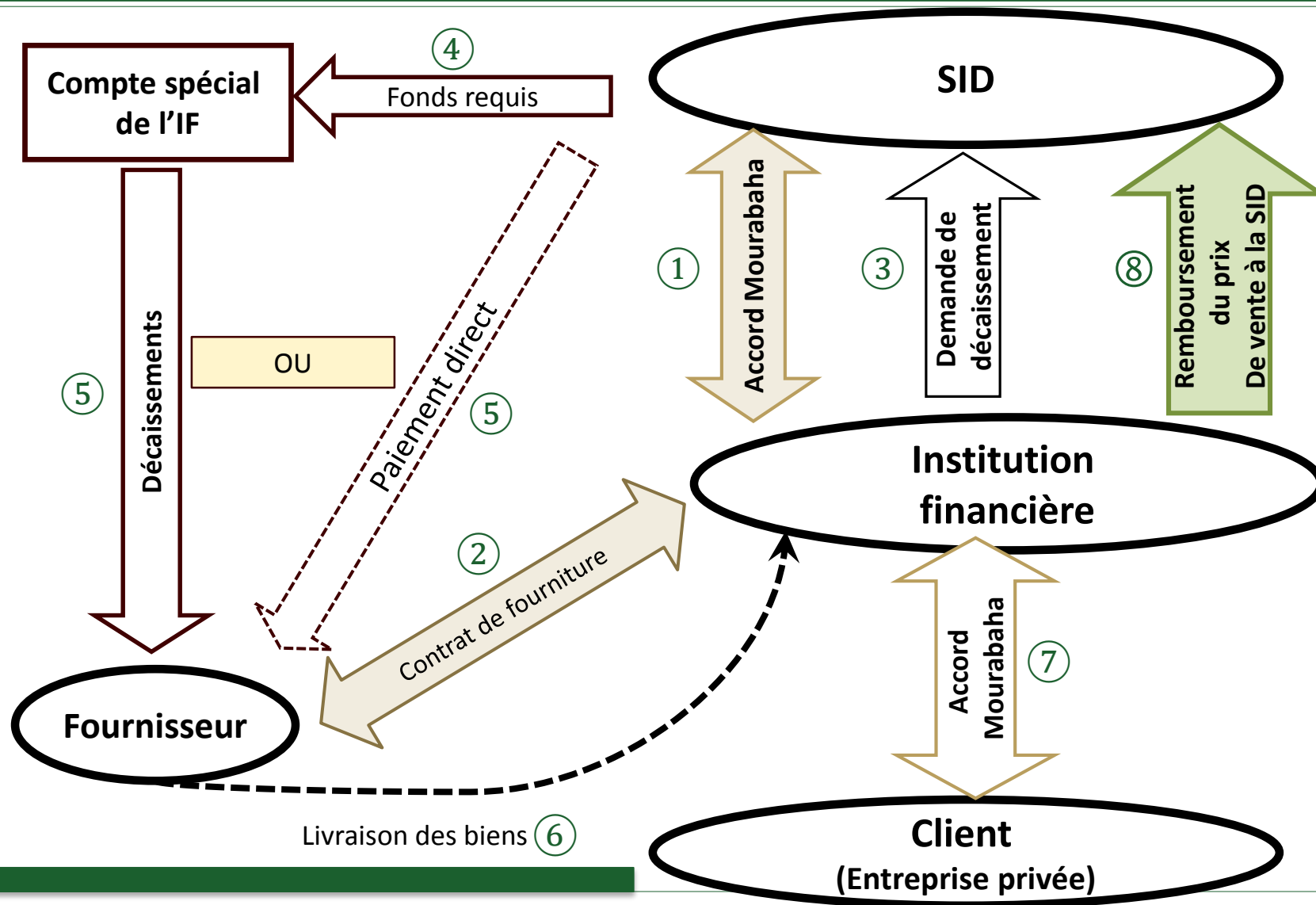
S'engager à acheter des biens auprès de la SID (Promesse d'achat)

S'engager à respecter les modalités de paiement préalablement fixées

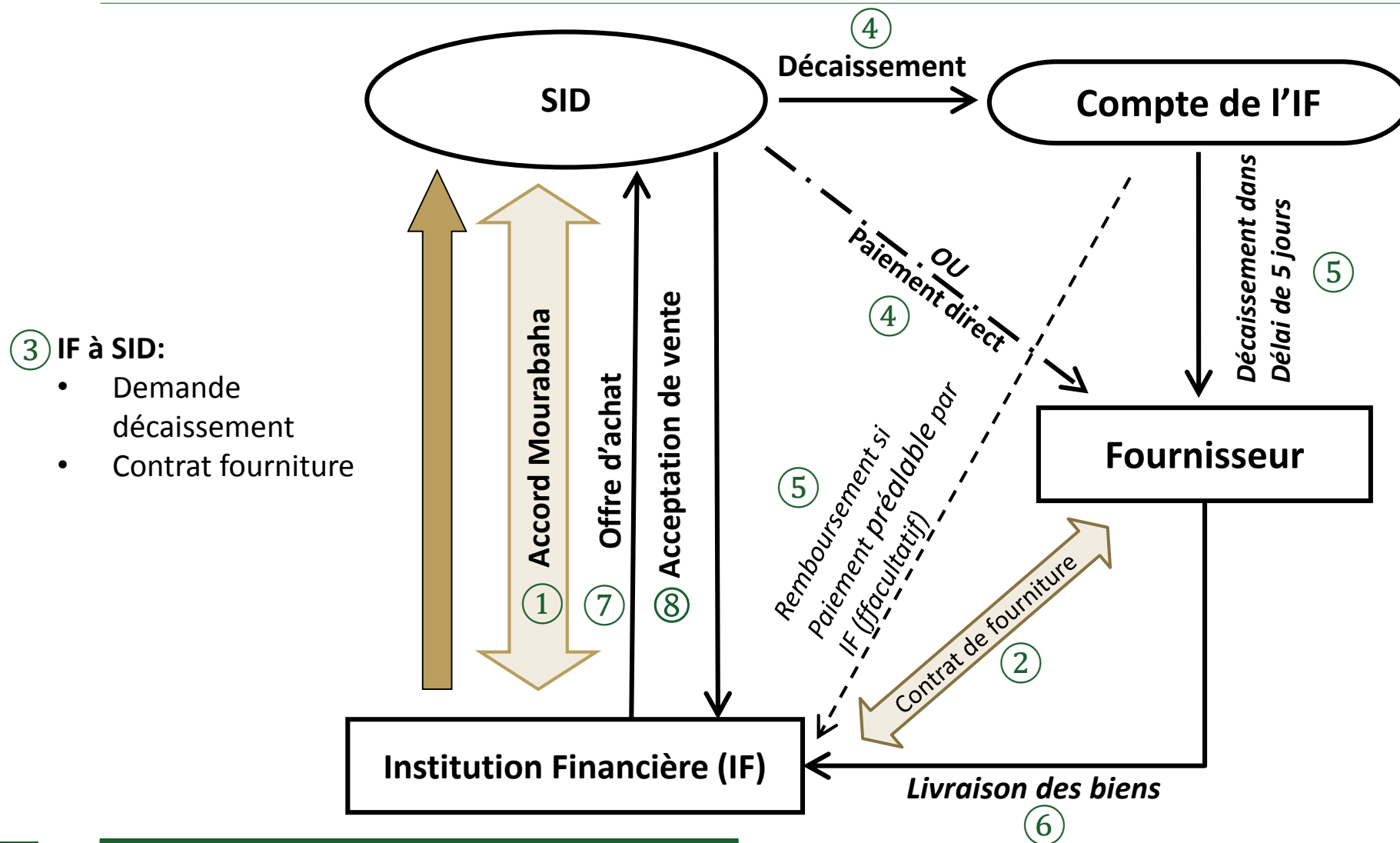
Effectuer en temps opportun les versements dans les comptes-séquestres de la SID



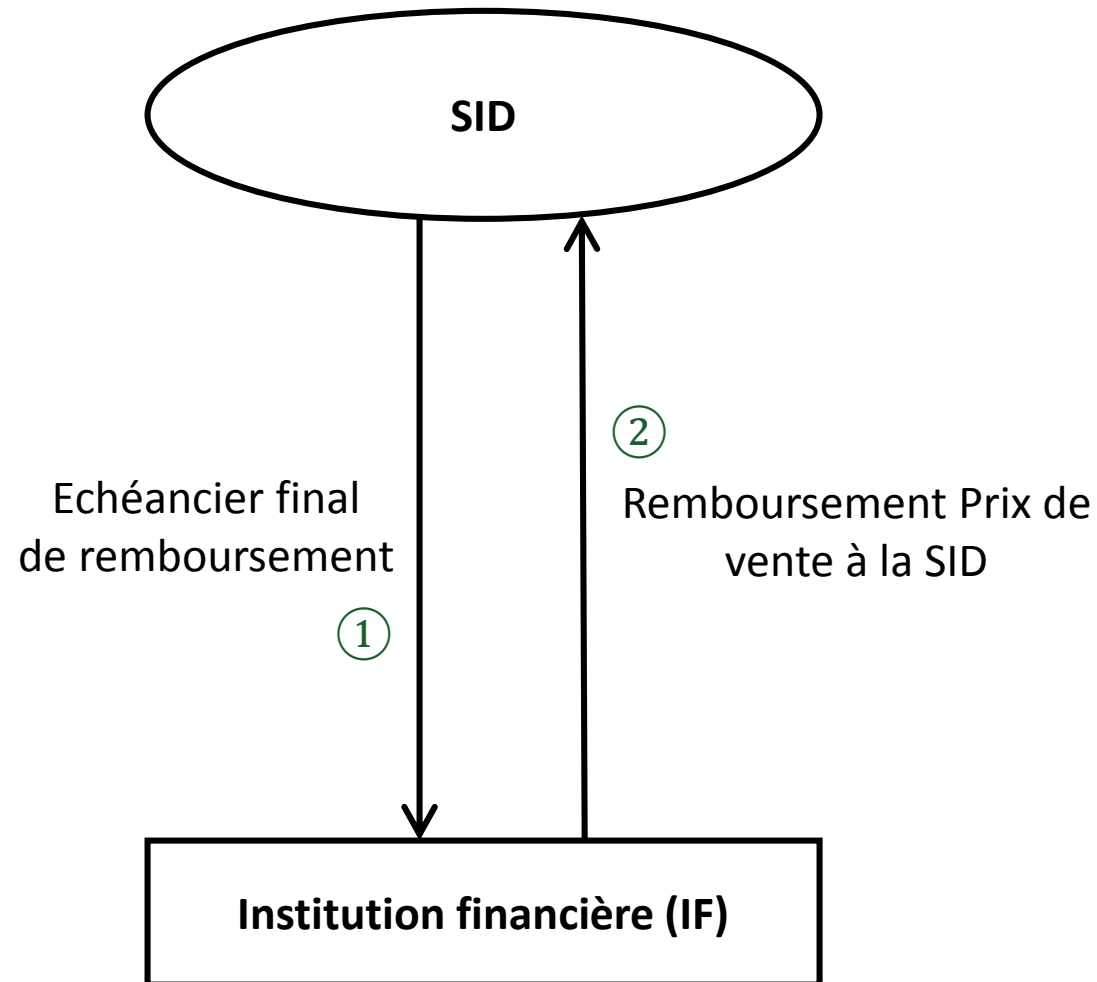
## B. Mourabaha à 2 étapes – Structure

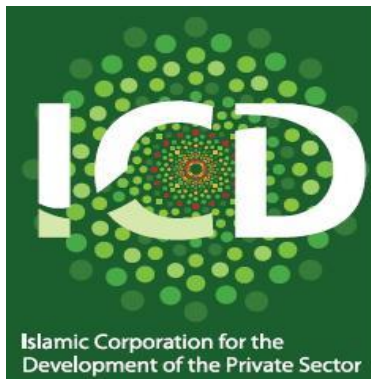


## B. Mourabaha à 2 étapes – Décaissement



## B. Mourabaha à 2 étapes – Remboursement





**Contact: Salah Babale**

**Chef de Division**

**Département du Développement des  
Institutions financières**

Société islamique pour le développement du  
secteur privé, membre du Groupe de la Banque  
islamique de développement

Tel: +966-12 646 8217

Fax: +966-12 644 4427

Email: [sbabale@isdb.org](mailto:sbabale@isdb.org)

**Enabling Enterprise, Building Prosperity**

Disclaimer

© 2013-2014 ICD., a Multilateral Islamic Organization, based in Jeddah, Kingdom of Saudi Arabia, member of Islamic Development Bank Group. All rights reserved. The IDBG names & logos are registered trademarks. The information provided herein is confidential & for the sole use of intended recipient with discretion. Any other use, disclosures or reproduction of any information contained herein is strictly prohibited. This package & any additional information provided must be returned to ICD upon the request of ICD.